

**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DU
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
 MODÈLE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
 Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays : République de Guinée	
TITRE DU PROJET : Filles et Femmes Engagées pour la Construction de la Paix en Guinée (FIFEP-Guinée)	
MPTF-O Numéro du projet/de la passerelle (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du GFP :	Indiquez si les fonds doivent être versés à un fonds fiduciaire (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :
<input checked="" type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire national
<input type="checkbox"/> FRP	<input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional
Nom du fonds fiduciaire :	
Liste de toutes les agences bénéficiaires directes des fonds du GFP (en commençant par l'agence principale), type d'organisation (ONU, ONG, etc.) :	
CARE International UK	
Énumérez les partenaires de mise en œuvre gouvernementaux et non gouvernementaux supplémentaires : précisez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :	
Organisations de la société civile :	
<ul style="list-style-type: none"> - COFFIG DCPD : Coalition des Filles/Femmes de Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement. - GTFJPS-AOS : Groupe de travail sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. - WANEP : Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (Bureau de Guinée) 	
Partenaires gouvernementaux :	
<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et des Personnes Vulnérables - Ministère de la jeunesse et des sports - Direction nationale de la promotion de la femme et du genre - Direction nationale de la jeunesse 	
Durée du projet en mois¹² : 24 mois	
Zones géographiques (dans le pays) de mise en œuvre du projet :	
<p>Les localités cibles sont Conakry (Ratoma, Matam, Matoto, Dixinn), Kankan, Mamou, Siguiri, Labé, Boké, N'Zérékoré et Kissidougou. Sur la base des discussions avec les parties prenantes (Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et des Personnes Vulnérables ; Ministère de la Jeunesse et des Sports ; Direction Nationale de la Promotion de la Femme et du Genre ; Direction Nationale de la Jeunesse, COFID DCPD, GTFJPS-AOS, WANEP) et des rapports d'experts nationaux et internationaux sur la situation politique en Guinée, les zones communément identifiées comme zones rouges ou à haut risque de conflit, notamment en période électorale, sont apparues comme les zones cibles de ce projet.</p>	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Ce ciblage a également été fait sur la base de l'occurrence des affrontements communautaires, des pertes en vies humaines, de la destruction des biens lors des soulèvements, et du niveau de méfiance envers le gouvernement.

Le projet relève-t-il d'une ou de plusieurs des fenêtres prioritaires spécifiques du GFP suivantes ?

- Initiative pour l'égalité des sexes³
 Initiative pour le développement de la jeunesse⁴
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (par exemple, désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet GFP* (par agence bénéficiaire) :

CARE International UK : 1 850 000 \$.

Total du PBF : 1 850 000 \$.

**Le budget total approuvé et le paiement de la deuxième tranche ou de toute tranche supplémentaire sont soumis à l'approbation du PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF.*

L'organisme de coordination doit démontrer qu'il a dépensé/engagé au moins 75 % de la tranche précédente et qu'il a soumis tous les rapports du PBF dus au cours de la période écoulée.

Toute autre source de financement du projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (35%) :	PBF 2^{ème} tranche* (35%) :	PBF 3^{ème} tranche* (30%) :
CARE International :	CARE International :	CARE International :
\$ 647,500	\$ 647,500	\$ 555,000
Total : 647 500	Total : 647 500	Total : 555 000

Fournissez une brève description du projet (décrivez l'objectif principal du projet ; n'énumérez pas les résultats et les produits) :

Le projet "Femmes et filles engagées pour la paix en Guinée" (FIFEP-Guinée) vise à renforcer les capacités et les initiatives des femmes afin qu'elles contribuent durablement à la consolidation de la paix. Le projet se concentrera sur onze centres urbains et leurs communautés environnantes sujets à la violence politique et communautaire dans quatre régions de la Guinée. En utilisant des *approches transformatrices de genre*, le projet aidera les organisations dirigées par des femmes (O.L.F.) à identifier et à traiter les faiblesses institutionnelles et les barrières structurelles qui limitent leur participation effective à la consolidation de la paix, et à développer et fournir collectivement des stratégies pour une paix et une sécurité inclusives au niveau communautaire, régional et national. Le projet contribuera à : 1) Renforcer activement les capacités et engager les organisations et réseaux de femmes dans les processus de paix en Guinée pour une action durable 2). Promouvoir le soutien public à la participation des femmes à la consolidation de la paix et aux espaces de dialogue inclusifs pour la collaboration, 3). Promouvoir des cadres et des mécanismes nationaux efficaces pour surveiller, prévenir et répondre à la violence liée au sexe comme partie intégrante de l'atténuation des conflits en Guinée, et 4). S'attaquer aux obstacles structurels qui empêchent la participation active des femmes aux processus de paix.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité directeur du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative pour l'égalité des sexes (GIE).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du projet PBA, l'Initiative de promotion de la jeunesse (IPJ).

Les principaux acteurs locaux consultés dans la préparation de ce projet étaient **COFFIG DCPD** (la Coalition des Filles/Femmes de Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement), **GTFJPS-AOS** : la représentation guinéenne du Groupe de Travail sur les Femmes, les Jeunes, la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et la représentation guinéenne du Réseau Ouest Africain pour la Consolidation de la Paix (**WANEP**). En plus de ces acteurs locaux, le Ministère de la Protection de la Femme et le Ministère de la Jeunesse ont été impliqués dans la conception du projet et le développement de la proposition, à travers deux ateliers et des échanges continus tout au long de la rédaction du récit et du budget. Tous ces acteurs nationaux ont des programmes en cours et/ou des expériences en matière de consolidation de la paix et de participation des femmes dans les zones cibles du projet en Guinée. L'**UNPBSO** a également été consulté et a fourni des commentaires.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 3

Précisez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloué aux activités directement liées à l'égalité des sexes / à l'autonomisation des femmes :

Le projet FIFEP-Guinée prévoit d'allouer **81%** des fonds à la promotion de l'égalité des sexes dans toutes les activités prévues, ce qui représente **1 514 736,11 US\$**.

Expliquez brièvement par quelle(s) intervention(s) principale(s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le projet s'attaquera à l'inégalité systémique entre les sexes en renforçant le cadre du dialogue entre la société civile et le gouvernement pour défendre et répondre à l'impact sexué du conflit et à l'engagement limité des femmes dans la consolidation de la paix. Il renforcera les capacités techniques, opérationnelles et institutionnelles des organisations et réseaux dirigés par des femmes, au niveau communautaire, régional et national, afin de les équiper pour mieux représenter et engager les femmes dans le processus de consolidation de la paix. En faisant entendre la voix des femmes dans les efforts de consolidation de la paix par le biais de l'OML et des réseaux, le projet permettra de créer un consensus et des coalitions entre les organisations de femmes pour plaider en faveur de l'amélioration des cadres nationaux afin de promouvoir une approche plus sensible au genre dans la gestion et l'atténuation des conflits, et d'améliorer la politique et la responsabilité en matière de violence sexiste. CARE s'appuiera sur son expertise en matière de promotion de la justice de genre, en s'appuyant sur le travail de plaidoyer que ces partenaires ont commencé et par le biais de programmes de mentorat pour les femmes leaders appelés ESPOIR pour mettre en avant la législation nationale et les instruments internationaux ratifiés par la Guinée en faveur des droits des femmes et des filles. Le projet assurera la vulgarisation des Résolutions 1325, 2250 et 1885 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, mais aussi l'appui au Réseau des Femmes Engagées. Parallèlement, le projet donnera aux femmes les moyens, au niveau individuel et communautaire, de s'engager dans la consolidation de la paix, en leur donnant accès à des opportunités financières et génératrices de revenus, en fournissant des services juridiques/psychosociaux aux victimes de VBG, et en leur permettant de surmonter les obstacles à la prise de décision et à la participation active au processus de consolidation de la paix.

Niveau de risque du projet⁷ : 2 - En raison du contexte de la transition où il existe une véritable

⁵ **Score 3** pour les projets dont l'égalité des sexes est l'objectif principal (au moins 80% du budget total est alloué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes).

Score 2 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif important (au moins 30 % du budget consacré à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité des sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur le calcul des marqueurs de genre et la construction de la paix sensible au genre.

⁷ 0 = faible risque pour l'atteinte des résultats

1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats

2 = risque élevé pour l'atteinte des résultats

crise entre certains acteurs de la société civile et les nouvelles autorités.

Sélectionnez le domaine d'intervention du GFP qui résume le mieux l'objectif du projet (choisissez un seul domaine⁸) : 2.3 : Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du DDCF/UNDAF auxquels le projet contribue :

Le projet s'inscrit dans la vision globale de l'UNCT pour la Guinée, qui se lit comme suit : " *Au terme de la transition, la Guinée est un État de droit doté d'institutions fortes, crédibles, résilientes et garantes du respect des droits de l'homme, pour une transformation socio-politique et économique inclusive, durable et centrée sur les populations* " dans la **Stratégie intégrée des Nations Unies en Guinée en appui à la Transition politique**. En outre, le projet FIFED-Guinée est directement lié au résultat 1.7 de cette stratégie des Nations Unies, qui stipule que : " *Les institutions nationales, y compris le niveau local et la société civile, disposent de capacités et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits qui favorisent la cohésion et la réconciliation, la cohésion et la réconciliation* ". En particulier, le projet soutient les objectifs d'égalité des sexes dans les **directives du PNUAD sur la lutte contre la discrimination pour ne laisser personne de côté et la promotion d'une participation active et significative de toutes les parties prenantes**. Dans cette optique, le projet s'oppose aux **cibles des ODD 1** sur l'éradication de la pauvreté pour tous, **ODD 5** sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, **ODD 16** sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives et **ODD 17** sur les partenariats inclusifs.

Type d'application :

Nouveau projet :

Examen du projet :

Pour les révisions de projets, sélectionnez toutes les modifications pertinentes et fournissez une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée supplémentaire du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre les résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie budgétaire :

Budget supplémentaire du PBF : Budget supplémentaire par organisme bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : S'il s'agit d'une révision, indiquez chaque changement dans le document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Incluez également un nouveau cadre de résultats et un nouveau budget, en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans changement restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises. Les changements, basés sur le feedback de l'UNPBF, sont indiqués en rouge.

⁸ (1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits.
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités de l'État national ; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/du gouvernement local ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et du Secrétariat du FBP

SIGNATURES DU PROJET :

<p>ORGANISME BÉNÉFICIAIRE⁹</p> <p>Nom : Guillaume AGUETTANT</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : CARE International</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p>Date et visa : 30/09/2022</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : Mme Aicha Nanette CONTE</p> <p>Signature </p> <p style="text-align: center;">  </p> <p>Titre : <i>Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et des Personnes Vulnérables</i></p> <p>Date et visa : 05/10/22</p>
<p>Coordinateur résident</p> <p>Nom : Vincent MARTIN</p> <p>Signature </p> <p style="text-align: center;">  </p> <p>Titre : <i>Coordinateur résident du système des Nations unies</i></p> <p>Date et visa :</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar</p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 08/12/2022</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque organisme bénéficiant du projet.

I. Contexte de la consolidation de la paix et justification du soutien du FBP (4 pages maximum)

a) Analyse du conflit et justification du projet

L'instabilité politique, la pauvreté et la croissance économique limitée ont fait de la population guinéenne de 13,3 millions d'habitants l'une des plus pauvres (60,7 %) au monde, malgré les richesses naturelles du pays.¹⁰ La Guinée reste en bas du classement de l'IDH, à la 174^e place sur 189 pays en 2018 (ibid). Le pays est en proie à des violences communautaires et politiques depuis sa transition démocratique en 2010, entraînant des milliers de décès liés aux conflits.

Malgré l'entrée en vigueur d'une transition démocratique sous la constitution de 2010, qui a vu l'élection d'Alpha Condé, il y a eu un cycle de conflits violents récurrents, liés à un processus électoral et politique non consensuel et non démocratique. Le faible cadre constitutionnel de la Guinée limite l'engagement sociopolitique, en particulier celui des femmes, ce qui a entraîné la rupture du dialogue politique autour de la transition. Cette situation est exacerbée et alimente les conflits intra ou intercommunautaires basés sur les identités religieuses et ethniques, les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs ou entre nationaux et "étrangers", et surtout la violence entre partisans de différents partis politiques. Les crises économiques et le manque d'opportunités, l'injustice et la politique nationale qui divise, y compris la rhétorique communautaire visqueuse, favorisent la mobilisation des jeunes comme acteurs de la violence politique.

Le renversement du régime le 5 septembre 2021 par des officiers réunis au sein du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) a présenté une nouvelle phase dans le conflit guinéen. En juillet 2022, ce renversement a été suivi de près par la dissolution du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), une coalition d'organisations de la société civile et de partis politiques à l'origine de manifestations de masse exigeant l'adoption d'une nouvelle Constitution et la remise du pouvoir à un gouvernement civil. L'absence d'un cadre de dialogue accepté, capable de mobiliser tous les acteurs politiques et de la société civile pour parvenir à un consensus sur les questions politiques et électorales, constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité. La reprise des manifestations de rue depuis juillet 2022 affecte particulièrement la vie des filles et des femmes qui souffrent déjà du poids des contraintes culturelles et des normes sociales discriminatoires liées au genre, à la gouvernance économique et politique.

Le rapport 2020 sur l'écart mondial entre les sexes du Forum économique mondial place la Guinée au 125^e rang sur 153 pays.¹¹ Le classement de la Guinée en 2019 concernant les écarts entre les sexes en matière de participation et d'opportunités économiques est faible, tandis que les écarts entre les sexes en matière d'autonomisation éducative et politique restent durablement élevés (ibid). Des défis importants persistent, comme la violence liée au sexe : 63 % des femmes en Guinée ont subi des violences domestiques¹¹ et 97 % ont subi des MGF/E.¹² La place des femmes dans la sphère publique et leur accès aux services et à la prise de décision ne répondent pas aux exigences constitutionnelles.

Au niveau national, les femmes sont sous-représentées en politique, bien que le pays ait connu une amélioration sous le Conseil national de transition. Trente et un pour cent des conseillers sont des femmes, trois membres sur sept du bureau exécutif, un membre sur huit de la commission parlementaire et quatre vice-présidents sur huit sont des femmes. Cependant, la représentation politique des femmes est souvent symbolique et il reste

¹⁰ Rapport du PNUD 2018 - IDH

¹¹ Analyse de genre USAID/CSCS, novembre 2020

beaucoup à faire pour créer un environnement propice à la participation significative des femmes à la prise de décision au sein des institutions nationales, régionales et locales (USAID, 2020).

La sous-représentation des femmes est encore plus prononcée dans les structures administratives décentralisées. En 2020, les femmes ne dirigent que deux des 33 préfectures du pays, et il n'y a qu'une seule femme gouverneur sur un total de huit (ibid). Au niveau communautaire, la prédominance des chefs traditionnels masculins, des chefs religieux et des anciens dans la prise de décision communautaire et dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits réduit également l'espace d'expression et de leadership des femmes. Les systèmes de justice traditionnels en Guinée, profondément ancrés dans les coutumes des différentes communautés, renforcent la subordination des femmes à leurs maris et limitent la participation équitable des femmes et la prise de décision (ibid).

La violence sexiste en général, et en particulier celle perpétrée lors de tensions sociales et politiques, n'a pas non plus été combattue. Par exemple, le 28 septembre 2009, la participation de femmes à une manifestation pacifique contre la junte militaire a donné lieu à des violences extrêmes, y compris des viols (au moins 109 cas de violences sexuelles documentés).¹² Plus de dix ans après que ces crimes ont été commis, les procès des auteurs de ces violences n'ont toujours pas eu lieu (ibid). Cet événement continue de faire planer une ombre de crainte sur de nombreux groupes de femmes actives dans le domaine du plaidoyer politique.¹³ Cependant, comme l'a identifié le Ministère en charge de la Promotion de la Femme (au cours de la consultation de CARE pour ce projet), il existe un manque important de données sur la violence contre les femmes dans le contexte du conflit en Guinée, ce qui constitue un obstacle majeur à la justice et à un processus de paix significatif. Cela inclut les données manquantes relatives à la violence domestique, communautaire et politique contre les femmes. Comme le souligne un rapport d'analyse de genre de l'USAID 2020, " la collecte coordonnée de données sur toutes les formes de VBG en Guinée fait défaut ".¹⁴ Cela est dû, en partie, à un manque de coordination des ensembles de données entre les différentes institutions (par exemple, l'ONU, le gouvernement et la société civile), ainsi qu'à la faiblesse des mécanismes de rapportage au niveau communautaire.

La faible capacité des autorités à résoudre les litiges liés à la VBG de manière appropriée et équitable dissuade les survivants de recevoir justice. En raison de leur méfiance à l'égard de la police, les femmes préfèrent recourir à des moyens de justice informels. Les organisations de femmes jouent un rôle intermédiaire essentiel entre les secteurs formel et informel (santé/sécurité/justice) dans la lutte contre la VBG. Cependant, leur capacité à fournir des services psychosociaux et juridiques aux survivants est faible. Il est nécessaire de déployer des efforts délibérés pour élargir la perspective de l'atténuation des conflits afin d'y inclure la VBG, avec des interventions ciblées sur la VBG afin d'accroître la sensibilisation aux

¹² Département d'État des États-Unis, Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail. 2019. Rapports par pays 2019 sur les pratiques en matière de droits de l'homme : Guinée. Washington, DC.

¹³ USAID/Guinée CDCS Analyse de genre, novembre 2020

¹⁴ Il existe peu de collaboration interministérielle pour le partage des données relatives à l'égalité des sexes et à la prévention et la réponse à la VBG. Le principal système de collecte de données est hébergé par l'Office national pour la protection du genre, de l'enfance et de la morale (OPROGEM), qui agit principalement par l'intermédiaire de la police, vers laquelle les victimes se tournent rarement. Cela limite considérablement le type et la quantité de données sur la VBG. De plus, les données sur la VBG ne sont pas collectées de façon routinière dans les centres de santé. Ces données ne sont pas non plus systématiquement partagées avec les parties prenantes concernées, y compris les OSC'. Analyse de genre USAID/Guinée CDCS, 2020

droits des femmes/filles en vertu de la loi ainsi que le rôle des autorités locales en tant que porteurs de devoirs.

Parmi les autres obstacles structurels qui empêchent la participation des femmes à la vie publique, on peut citer l'analphabétisme, la mobilité restreinte (en raison de la nécessité d'obtenir l'autorisation du conjoint), la charge des soins et les obstacles économiques (CARE Guinée Rapid Gender Analysis, 2017). Économiquement affaiblies par les vagues de violence, les femmes se retrouvent sans capital humain et sans moyens de production pour s'engager dans la prise de décision et exercer leur autonomie au niveau du ménage et s'affirmer dans la société. Il est nécessaire d'investir et de s'appuyer sur les initiatives d'autonomisation économique existantes pour renforcer le rôle des femmes dans la prise de décision dans les structures économiques et politiques pertinentes.

Malgré ces défis, **plusieurs initiatives politiques ont été développées par des femmes pour renforcer la participation politique des femmes.** Il s'agit notamment de l'initiative Femmes guinéennes en politique, du Groupe de réflexion et d'influence des femmes (GRIF) et de la section guinéenne du Réseau des femmes africaines leaders. Ces réseaux constituent un mouvement politique créé en mars 2022 par des femmes de différents partis politiques et de la société civile pour renforcer la participation politique des femmes. Il existe également plusieurs ONG locales et régionales travaillant dans le domaine de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix et beaucoup d'entre elles ont une forte représentation de femmes. Cependant, ces groupes sont concentrés à Conakry (USAID, 2020). Il existe également beaucoup plus de réseaux plus larges d'organisations dirigées par des femmes en dehors des centres urbains, axés sur les opportunités socio-économiques pour les femmes, qui sont sous-utilisés et sous-capacités, mais qui offrent un espace pour défendre et centrer les voix des femmes et des filles dans la consolidation de la paix et les processus politiques.

D'après les consultations menées par CARE dans le cadre de ce projet, ces lacunes en matière de capacités institutionnelles incluent le manque de financement et d'équipements de base (tels que des bureaux, des ordinateurs portables et un accès à Internet), ainsi que de faibles capacités opérationnelles en matière de gestion de programme, de RH, de systèmes financiers et MEAL. Une confiance et une formation limitées dans les méthodologies de consolidation de la paix (telles que l'analyse et le suivi des conflits/du genre, la prévention et la réponse à la VBG, et les approches de résolution des conflits) sapent également leur capacité à s'engager. Les OSC qui travaillent dans ce secteur sont également en concurrence pour obtenir les mêmes financements, ce qui entrave la recherche d'un consensus. Cette absence de consensus a entraîné des contributions fragmentées à la conception et à la mise en œuvre de politiques décentralisées. La création de coalitions et le plaidoyer et l'action collectifs parmi les organisations de femmes sont donc essentiels et seront transformateurs dans la création des conditions d'une paix inclusive en Guinée.

Le mouvement des femmes en Guinée souffre également d'un manque d'accès aux détenteurs du pouvoir institutionnel et d'une coordination efficace pour la paix. Il faut donc créer des espaces plus structurés et plus sûrs pour que les organisations de femmes et les militantes puissent s'engager à plusieurs niveaux dans un dialogue et une responsabilisation avec les détenteurs du pouvoir. Les modèles de femmes occupant des postes de pouvoir, dotées de capacités et sensibles aux besoins de leurs administrées, pourraient également constituer des points de renforcement des capacités et des leviers importants. La consultation de CARE avec le Ministère de la Promotion de la Femme soutient l'engagement de ce dernier à mettre en place une liste de femmes leaders. Enfin, le manque de soutien public pour l'engagement des femmes dans la vie publique, et l'engagement des médias sensibles au genre/conflit, mine également la participation des femmes à la consolidation de la paix. La radio reste la plus

importante source d'information et offre aux femmes la possibilité de rester engagées dans la vie civique. L'augmentation du nombre de sites d'information en ligne reflète la demande croissante d'opinions divergentes. Cependant, les écarts entre les sexes dans l'utilisation d'Internet empêchent les femmes d'y avoir un accès équitable. Pour combler cette lacune, il faut des équipements et des infrastructures de base permettant aux réseaux de femmes de s'engager dans ces espaces en ligne.

- b) Alignement avec / soutien aux **cadres politiques existants du gouvernement** et des Nations Unies, et comment il assure l'**appropriation nationale**.

Le projet FIFEP-Guinée répond à la **résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité** concernant la participation politique des femmes, ainsi qu'aux engagements pris dans le cadre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la mise en œuvre du plan d'action de la **stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté**. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de la transition, notamment l'axe 1/Rectification institutionnelle et l'axe 4/Action sociale, emploi et employabilité. Le projet contribuera à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies en Guinée par le renforcement des capacités et des mécanismes de la société civile nationale et locale pour la prévention et la gestion des conflits. Le projet est également aligné avec l'UNDAF 2018-2022 (Objectif 1) et les engagements de la CIPD+25, relatifs à la réduction des disparités basées sur le genre et l'établissement de la confiance entre les différentes parties prenantes pour une cohabitation pacifique en Guinée d'ici 2030.

Le projet assurera l'**appropriation nationale** en s'engageant auprès des organisations dirigées par des femmes et en renforçant leurs capacités et leur influence. Il s'agit notamment de travailler avec les dirigeants et les organisations locales et de les encadrer afin de créer des coalitions et d'identifier eux-mêmes les lacunes, de développer des plans d'action et de dispenser une formation sur mesure sur la voix des femmes dans le leadership pour la paix, la violence liée au sexe et l'autonomisation économique et politique, ce qui permettra de centrer les participants au projet sur des solutions pour la paix dirigées par des femmes. Les institutions locales et nationales telles que les ministères clés, les groupes de partis politiques, les organisations de médias et les autorités traditionnelles locales seront engagées pour identifier leurs intérêts et les obstacles à la participation des femmes afin de créer une appropriation et un soutien durable pour l'impact.

- c) Une brève explication de la manière dont le projet comble les lacunes en matière de politique et de financement et complète toute autre intervention pertinente. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le domaine de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

La Guinée dispose déjà d'une multitude d'engagements politiques nationaux sur la paix et la sécurité des femmes (comme indiqué ci-dessus). Compte tenu de la portée du projet, celui-ci s'attachera à combler les lacunes critiques dans leur mise en œuvre. Il s'agit notamment de soutenir la décentralisation des engagements politiques afin qu'ils répondent de manière adéquate aux priorités et aux besoins des femmes et des filles en Guinée, et de mieux aligner les capacités étatiques et non étatiques à cet égard (par exemple, en matière de prévention et de réponse à la violence liée au sexe). Selon les priorités des femmes elles-mêmes et leurs propres stratégies de plaidoyer politique, il peut y avoir des exceptions à cette règle. Par exemple, il peut s'agir de travailler avec les détenteurs du pouvoir pour élargir l'optique de l'atténuation des conflits afin d'inclure la VBG dans les engagements de la politique nationale.

Les OSC dirigées par des femmes qui travaillent avec des femmes sur la sécurité et la consolidation de la paix manquent cruellement de fonds et de capacités, et les organisations nationales concentrées dans les zones urbaines (en particulier à Conakry) sont mieux équipées pour accéder à ces fonds. Il existe également une forte concurrence pour les fonds entre les organisations de femmes, ce qui nuit à la recherche de consensus et à l'action collective. Dans la dynamique de la transition politique actuelle, plusieurs initiatives ont été développées par des femmes issues de différentes organisations de la société civile et entités politiques, y compris celles décrites dans l'analyse du conflit et la justification du projet. Le projet travaillera avec ces trois mouvements politiques de femmes et neuf réseaux et plateformes de femmes à travers quatre régions afin de renforcer leurs initiatives pour la promotion des femmes dans la sphère politique guinéenne, mais leur rôle d'alerte des autorités sur les décisions affectant les femmes.

Le projet travaillera également en synergie avec les différentes initiatives en cours en Guinée ainsi qu'avec celles de CARE. Il s'agit du **projet du FNUAP**, financé par l'UNPBF, intitulé "Soutenir la participation des femmes pour une transition inclusive et pacifique en République de Guinée". Ici, le FIFEP Guinée travaillera aux côtés de ce projet et le complétera en travaillant au niveau communautaire, tandis que l'UNFPA travaillera directement avec le gouvernement pour améliorer les lois. Le projet **CARE ESPOIR**, financé par la Belgique, soutient la formation professionnelle à l'entrepreneuriat par le biais des centres d'autonomisation et d'entrepreneuriat des femmes de Kaloun, du Cameroun et de Mamou, ainsi que l'installation post-formation par la formation de coopératives de femmes. Le FIFEP-Guinée cherchera à impliquer les coopératives de femmes dans la consolidation de la paix. En s'appuyant sur le succès de ce projet, les femmes étant plus autonomes et indépendantes financièrement, elles pourront s'engager davantage dans le processus de consolidation de la paix. Enfin, le **projet ENABEL**, financé par la Belgique et géré par CARE, soutient des formations professionnelles et des opportunités de stages dans différents métiers pour l'insertion socioprofessionnelle de 2000 jeunes hommes et femmes. CARE travaillera en coordination avec ce projet lors de l'identification et de la formation des mentors pour les leaders de la consolidation de la paix et des droits des femmes, en utilisant les leçons apprises et " ce qui marche " pour assurer un mentorat efficace.

II. **Contenu du projet, justification stratégique et stratégie de mise en œuvre (4 pages maximum plus annexe du cadre de résultats)**

a). Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet.

Trop souvent, les efforts visant à accroître la participation politique et le leadership des femmes dans les processus de paix se concentrent uniquement sur les femmes en tant qu'individus et comptent le nombre de femmes dans les institutions de l'État ou à la table des négociations, mais ne **répondent pas aux causes structurelles de l'exclusion des femmes**. Elles ont également tendance à se concentrer sur la politique formelle plutôt que **d'encourager et de soutenir les activistes civiques et les mouvements sociaux** qui défient l'oppression et luttent pour la justice de genre et la paix. En revanche, l'approche de CARE concernant la voix et le leadership des femmes pour la paix soutient : a). la voix, la participation et le leadership des femmes dans la vie publique, y compris des **femmes pauvres et marginalisées** ; b). les **différentes voies** par lesquelles les femmes peuvent être influentes dans la vie publique (y compris par le biais de l'activisme de la société civile, des institutions religieuses et coutumières, du gouvernement et de la politique formelle, et du secteur privé), c). la **qualité de la participation** des femmes et leur influence réelle dans la prise de décision publique et d). la **responsabilité des hommes** pour défier et changer les barrières structurelles à l'égalité des sexes et à la réalisation des droits humains de tous.

Ce projet est basé sur l'**approche de CARE pour l'égalité de voix et de leadership des femmes dans la vie publique et la prise de décision**.¹⁵ Cette approche rassemble les cadres de CARE pour l'égalité des sexes et la gouvernance inclusive afin de construire un leadership transformateur et une représentation substantielle des personnes marginalisées en : a). renforçant l'agence individuelle et collective des femmes, b). facilitant les relations équitables et l'action collective et c). Transformant les structures inégales. Le projet s'appuiera sur **quatre piliers** :

- 1). Il s'attaquera aux faiblesses des organisations dirigées par des femmes pour mieux représenter et répondre aux causes et impacts sexués des conflits qui touchent les filles et les femmes en Guinée. Grâce au renforcement des capacités et à la collaboration pour une action collective, les organisations et les réseaux dirigés par des femmes mettront en œuvre des initiatives de consolidation de la paix pour une paix durable et inclusive ;
- 2). Le projet sensibilisera au rôle des femmes dans la consolidation de la paix par le biais de rapports sur les conflits et les questions de genre, et créera des espaces permettant aux femmes d'assumer leur rôle de bâtisseuses de paix et de s'engager auprès des détenteurs du pouvoir par le biais d'un dialogue régional et national multi-acteurs ;
- 3). Au fur et à mesure que les femmes sont habilitées à s'engager dans les processus de paix, le projet soutiendra les organisations dirigées par des femmes pour qu'elles plaident en faveur d'une réforme des politiques afin de garantir la protection législative de la participation active des femmes et de leur engagement dans la sphère politique. Il facilitera également l'établissement d'une base de données nationale sur la VBG afin de combler le manque de données sur le genre et de permettre la promotion de l'intégration de la VBG en tant que partie intégrante de l'atténuation des conflits, sur la base d'un plaidoyer fondé sur des preuves.
- 4). Parallèlement, le projet contribuera à lever les obstacles sociaux, sécuritaires et économiques à la participation des femmes à la consolidation de la paix. Les leaders féminins seront encadrés en tant que modèles ; les organisations dirigées par des femmes seront renforcées pour sensibiliser à la violence liée au sexe, soutenir les recours juridiques et fournir un soutien psycho-social, et les associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA) des femmes auront accès à des formations, à des financements et à des activités génératrices de revenus pour renforcer leur autonomie économique collective, leur voix et leur leadership afin de s'engager dans des initiatives de consolidation de la paix dirigées par des femmes au niveau communautaire.

b). Fournissez une '**théorie du changement**' au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

S'il existe des coalitions solides dirigées par des femmes et capables de s'engager activement dans les processus de paix, s'il existe un soutien public pour la participation des femmes à la consolidation de la paix et des espaces de dialogue inclusifs pour la collaboration entre les femmes et les autorités politiques, administratives et coutumières, s'il existe des mécanismes nationaux pour surveiller et mieux traiter la violence liée au sexe dans le cadre de l'atténuation des conflits, et si les barrières structurelles qui empêchent la participation des femmes à la consolidation de la paix sont supprimées, alors la contribution des femmes et des filles à la paix durable en Guinée sera renforcée grâce à

¹⁵ Voir Transformer le Leadership. Défier l'Injustice : L'approche de CARE pour atteindre l'égalité de voix et de leadership des femmes dans la vie publique et la prise de décision, CARE 2019.

des capacités et des réseaux plus solides et à la possibilité d'entreprendre des actions transformatrices grâce à l'approche catalytique du projet.

Hypothèse 1 : les organisations de femmes en Guinée souffrent d'une faible capacité institutionnelle et d'un manque de coalition pour s'engager de manière significative dans la consolidation de la paix (en particulier en dehors de Conarkry). Cela est dû à un manque de financement et à la concurrence pour le financement, à des compétences et une confiance limitées dans les méthodologies de consolidation de la paix, et à un manque de consensus et d'action collective, en particulier aux niveaux local et régional.

Hypothèse 2 : Les normes sociales, religieuses et culturelles de la Guinée limitent la mobilité des femmes, leur voix et leur participation à la consolidation de la paix et leur accès aux détenteurs du pouvoir dans la vie publique. Bien qu'il s'agisse d'une cause profondément enracinée d'exclusion et d'inégalité, cette situation est exacerbée par le manque de sensibilisation et d'espaces pour l'engagement des femmes, des filles, des hommes et des garçons dans les communautés, les dirigeants religieux, traditionnels et politiques sur les impacts sexués du conflit et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

Hypothèse 3 : Le cadre législatif de la Guinée et sa mise en œuvre ne permettent pas de prévenir et de répondre à la dynamique sexospécifique des conflits et de la violence contre les femmes/filles. Cela est dû, en partie, à l'absence de collecte coordonnée de données sur toutes les formes de VBG en Guinée, et au fait que la VBG n'est pas traitée comme une partie intégrante de l'atténuation des conflits.

Hypothèse 4 : Les obstacles structurels sapent la capacité des femmes à participer à la consolidation de la paix. Le manque d'éducation, de confiance en soi et de modèles féminins a un impact sur les capacités de leadership des femmes ; la peur de la violence liée au sexe - dans leur foyer, leur communauté ou lors d'événements publics/politiques - inhibe leur participation politique et leur militantisme, et le manque d'autonomie économique compromet leur statut et leur capacité à prendre des décisions au niveau du foyer et de la communauté.

a) **Fournissez une description narrative des principales composantes du projet.**

Un cadre de résultats complet est fourni à l'annexe 1. Cependant, vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats, des principaux produits et activités, ainsi que de la logique qui a présidé à la conception de ce projet.

Le projet veillera à ce que les **organisations et réseaux dirigés par des femmes soient dotés des capacités nécessaires pour s'engager activement dans les processus de paix en Guinée.** Le projet travaillera avec des organisations locales dirigées par des femmes pour réaliser un diagnostic des capacités et un plan complémentaire de développement et de mise en œuvre des capacités. Cela permettra de s'assurer que les organisations dirigées par des femmes sont renforcées et capables de fournir et de gérer des interventions efficaces de consolidation de la paix. Cela constituera la base de l'effet 1.2, qui vise à rassembler les organisations dirigées par des femmes (ODF) pour développer, mettre en œuvre et suivre des plans d'action régionaux pour la paix, en recherchant une action collective.

Afin d'assurer la durabilité et l'implémentation des plans d'action pour la paix des femmes, le projet **sensibilisera le public au rôle des femmes dans la consolidation de la paix par le biais d'un dialogue inclusif et de mécanismes de responsabilité pour promouvoir la**

participation des femmes et leur impact sur la consolidation de la paix. Le projet travaillera avec les cadres de communication existants, y compris la radio locale, pour rendre compte des plans d'action pour la paix des femmes et des questions qu'ils soulèvent, par le biais de reportages sensibles au conflit et au genre. Simultanément, les organisations dirigées par des femmes et les travailleurs communautaires seront formés pour engager les leaders locaux, y compris les leaders religieux et traditionnels, sur a). les impacts sexuels du conflit, b). comment signaler les abus et c). la promotion du rôle des femmes et des filles dans la construction de la paix (en utilisant le modèle d'analyse et d'action sociale de CARE).

À mesure que la sensibilisation aux dimensions sexospécifiques de la consolidation de la paix sera renforcée, le projet garantira l'appropriation et la responsabilité des plans d'action pour la paix, par le biais de dialogues régionaux et nationaux multi-acteurs, créant un espace de collaboration entre les détenteurs du pouvoir et les organisations de femmes. Cela comprendra des dialogues thématiques avec les organisations de femmes et leurs représentants politiques (par exemple, sur la prévention des conflits, la protection et l'impunité et l'engagement des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix/les élections). Des questions/thèmes spécifiques seront identifiés par le comité de coordination du projet, sur la base des plans d'action régionaux des femmes pour la paix. Le processus au niveau national fournira des opportunités de dialogue et de plaidoyer par les réseaux de femmes et les plateformes régionales avec les jeunes et les leaders religieux, et les représentants des partis politiques, le Bureau de soutien à la paix des Nations Unies et les organes gouvernementaux clés (tels que le ministère de la promotion des femmes, le ministère de la justice et le bureau du Premier ministre). CARE créera également des plateformes virtuelles pour un dialogue démocratique sur les plans d'action pour la paix des femmes entre les femmes et/ou les jeunes hommes des partis politiques et des organisations de la société civile, afin de soutenir les discussions et d'engager plus de personnes suite aux actions de sensibilisation. CARE identifiera et soutiendra une ONG locale pour gérer la plateforme et identifiera un organisme gouvernemental pour héberger la plateforme à la fin du projet afin d'assurer la durabilité (par exemple, le Ministère de la Paix/Ministère de la Justice). Il s'agira d'une plateforme de dialogue dirigée par des femmes et fondée sur des données probantes, où les femmes identifieront et dirigeront les priorités thématiques pour la discussion, sur la base d'un ensemble de principes clairs et facilités pour un engagement inclusif et respectueux.

Le projet cherche à influencer les politiques et les pratiques par une approche graduelle. En s'appuyant sur les fondements des plans de paix régionaux, et grâce à l'action collective exploitée dans le résultat 2, le projet veillera à ce que les **mécanismes et les capacités nationaux soient en place pour surveiller la violence domestique, communautaire et politique à l'encontre des femmes/filles et pour que les organisations de femmes soient des défenseurs actifs du changement.** L'organisation dirigée par des femmes dirigera le développement et le plaidoyer autour d'un livre blanc national sur la paix et la sécurité des femmes. Comme identifié dans l'analyse du conflit, un obstacle majeur à la politique et à la responsabilité de l'engagement des femmes dans la consolidation de la paix est dû à un manque de données. Par conséquent, le projet établira une base de données nationale sur les VBG en Guinée, en s'appuyant sur l'expérience de CARE qui a soutenu le Ministère de la Famille et de la Protection de l'Enfant en Côte d'Ivoire pour établir avec succès sa plateforme GBV-IMS et son système d'alerte précoce. La plateforme basée sur le web regroupera des ensembles de données provenant d'initiatives existantes et comblera les lacunes en matière de données sur la VBG grâce à la collecte de données (SMS et messages vidéo) par le réseau d'agents communautaires formés par le projet (voir résultat 2.1.2). La plateforme sera hébergée par WANEP-Guinée à Conarkry, en coordination avec le

Département de la Promotion de la Femme (qui s'est engagé à soutenir le projet lors de sa phase de cadrage).

Enfin, pour s'assurer que les femmes à tous les niveaux de la société sont en mesure de participer activement à la consolidation de la paix, le projet s'attaquera aux **barrières structurelles qui empêchent la participation active des femmes à la vie publique**. Pour créer des environnements institutionnels favorables à la participation des femmes à la consolidation de la paix, en coordination avec le programme existant de mentorat des femmes de CARE ('Hope' - financé par la Coopération belge au développement), le projet travaillera avec le ministère de la Promotion des femmes à la création d'une liste de femmes leaders ayant des compétences en matière de consolidation de la paix, de droits des femmes, etc. CARE encadrera huit femmes modèles issues de partis politiques et de la société civile pour qu'elles rejoignent la liste (deux par région) et les mettra en relation avec les réseaux de femmes afin de renforcer la solidarité, les réseaux et les capacités pour soutenir les initiatives de paix menées par les femmes.

Comme on l'a vu, la violence fondée sur le genre est également un obstacle majeur à l'engagement des femmes dans la sphère publique et politique. Le projet veillera donc à ce que les organisations féminines de consolidation de la paix soient équipées pour faire face à la violence fondée sur le genre en période de conflit. Le projet travaillera avec des organisations spécialisées pour sensibiliser à la violence liée au sexe et à la protection des victimes de viol, en fournissant des voies d'orientation vers des cliniques juridiques et un soutien psychosocial. Les cliniques juridiques seront hébergées par des organisations féminines locales afin de garantir l'impartialité (les auteurs de ces actes pouvant être la police d'État ou les forces de sécurité). Ils seront formés à des approches sensibles aux conflits et à l'interdiction de nuire, afin d'atténuer les réactions négatives à l'encontre des femmes qui signalent des abus.

Le projet cherchera également à s'attaquer aux barrières économiques à la participation des femmes en **renforçant l'autonomisation économique collective des femmes et leur participation aux processus de paix locaux** par le biais d'un projet pilote visant à générer un apprentissage pour une mise à l'échelle de la "participation des femmes aux VSLA pour la paix". CARE travaillera avec 22 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (VSLA) existantes, afin de mener elles-mêmes une analyse rapide de genre et de diriger l'exécution de plans d'action pour la paix qui abordent les barrières qui limitent leur participation à la paix communautaire et aux processus de prise de décision (en utilisant leurs propres budgets alloués). En utilisant le modèle VSLA de CARE, le projet travaillera avec les hommes et les garçons ainsi qu'avec les principaux décideurs afin d'assurer l'appropriation et le soutien de ces plans. Ce résultat conduira à l'élaboration d'un rapport d'apprentissage national pour partager la façon dont l'engagement avec les VSLA peut influencer l'engagement des femmes dans la consolidation de la paix.

b) Ciblage des projets -

Le projet FIFEP-Guinée sera mis en œuvre dans les zones identifiées comme ayant un potentiel de volatilité interne d'engagement dans la violence politique et communautaire au cours des deux prochaines années de la transition. Sur la base de l'occurrence des affrontements communautaires, des pertes en vies humaines, de la destruction des biens lors des soulèvements et du niveau de méfiance envers le gouvernement, les localités ciblées sont Conakry, Kankan, Mamou, Siguiri, Labé, Boké, N'Zérékoré et Kissidougou.

#	Localités	Justification du choix
1	Conakry (Communes de Ratoma, Matam, Matoto, Dixinn)	Capitale politique et économique du pays, Conakry est le cœur de la vie politique du pays avec des districts à risque dans leur participation à la violence politique pendant la période électorale : Ratoma, Matam, Matoto et Dixinn.
2	N'Zérékoré, Kankan, Kissidougou, Siguiri,	En tant que principales villes de la région forestière et de l'Est, ces villes ont toujours été au centre de la contestation politique en Guinée. De plus, ces villes sont dominées.
3	Labé, Mamou,	Les principales villes du centre et de l'est de la Guinée comptent une importante population peul et sont réputées proches de l'UFDG de Cellou Dalein DIALLO.
4	Boké,	Située à l'ouest du pays, la ville de Boké se trouve dans l'une des plus importantes zones minières du pays. La population est également impliquée dans des violences politiques en raison de la mauvaise gestion des revenus du secteur minier.

Les principaux bénéficiaires du projet sont

Le projet vise les jeunes filles, les adolescentes et les femmes âgées de 15 à 35 ans qui sont actives dans les organisations partenaires. Comme les besoins diffèrent au sein de ce groupe d'âge, le projet établira une distinction, mais pas une démarcation rigide et artificielle, entre les organisations qui se concentrent sur les jeunes (18-24 ans) et celles qui se concentrent sur les femmes (25-35 ans). Ainsi, les interventions du projet décrites seront ciblées en fonction des besoins spécifiques identifiés par les organisations de chaque groupe. Plus spécifiquement, les principaux bénéficiaires seront les membres de :

- **Deux réseaux d'organisations de femmes** : Ces deux réseaux sont constitués de plus de 240 organisations de femmes ciblées par cette intervention. Ces organisations sont principalement des associations de femmes travaillant dans différents domaines socio-économiques. Avec ces organisations, au moins 10 000 femmes/filles des réseaux associatifs seront impliquées dans la mise en œuvre du projet.
- **Sept plateformes d'organisations de la société civile** : La contribution de la société civile à la consolidation de la paix reste très importante dans le contexte de la transition politique en Guinée. Elles seront assistées dans le cadre du projet pour renforcer leur participation citoyenne dans le suivi des décisions et engagements politiques qui affectent leur vie quotidienne.

III. Gestion et coordination du projet (4 pages maximum)

Le projet sera géré par un comité de coordination composé des représentants de chaque partenaire : CARE International, COFFIG-DCPD, GTFJPS-AOS et WANEP Guinée. Le comité sera responsable de la qualité et de la performance du projet sous la supervision de la Direction Nationale de la Promotion de la Femme et du Genre.

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre -

Organisation bénéficiaire : CARE International est le bénéficiaire principal. CARE est une organisation humanitaire et de développement de premier plan, présente dans plus de 120 pays. Les domaines d'intervention de CARE comprennent l'égalité des sexes et la voix des femmes, la justice économique des femmes et la gouvernance inclusive dans de multiples secteurs dans des contextes humanitaires, fragiles et affectés par des conflits. CARE est présent en Guinée depuis 2020 et mène des activités dans les villes de Mamou, Labe, Kindia, N'Zérékoré, Kankan, Gueckedou, Yomou et Conakry. CARE sera responsable de la gestion financière, de la coordination du programme, du MEAL et du contrôle de la qualité. Il dirigera également l'engagement

au niveau national avec le donateur, les ministères clés, les réseaux de femmes et d'autres parties prenantes critiques. Au niveau communautaire, CARE dirigera la mise en œuvre des composantes VBG et autonomisation économique avec les organisations de femmes dans le cadre du résultat 4.

Partenaires de mise en œuvre :

Coalition des Filles/Femmes de Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG-DCPD) : Cette Coalition, qui regroupe 1 079 organisations de femmes, a largement contribué à la reprise du dialogue entre l'opposition et le gouvernement en 2010 et 2020 grâce à son système d'alerte précoce. COFFIG-DCPD identifiera et mobilisera les organisations, groupes et réseaux de femmes autour d'activités de solidarité collective et de cohésion sociale, renforcera leurs capacités sur leurs droits, sensibilisera les communautés sur les droits et la sécurité des femmes, et gèrera des cliniques juridiques.

Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (GTFJPS-AOS) : dispose de 15 clubs de paix qui ont contribué à désamorcer les tensions liées aux conflits électoraux, aux litiges fonciers et aux conflits entre éleveurs et agriculteurs. Le GTFJPS-AOS renforcera les capacités techniques de la société civile en matière de plaidoyer, de lobbying auprès des autorités nationales et locales, et de facilitation du dialogue avec les chefs traditionnels.

WANEP Guinée : Le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP) est la principale OSC régionale de consolidation de la paix dont la mission est de construire une culture de la paix au nom de ses 550 organisations membres dans les 15 États membres de la CEDEAO. WANEP-Guinée renforcera les capacités des organisations, groupes et réseaux de femmes sur les techniques de collecte et d'analyse des données afin de combler les lacunes en matière de données sur l'impact sexospécifique des conflits.

Organisation bénéficiaire	Budget total de l'année précédente	Principales sources du budget (donateurs, etc.)	Localisation des bureaux dans le pays	Nombre d'employés existants (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants en rapport avec le projet
Organisation organisatrice : CARE International UK		Bailleurs de fonds (UE, BM, USAID)	Conakry, Kindia, Mamou et Labe	20 personnes, dont 10 à Conakry et 10 sur le terrain.	Gouvernance, défense des intérêts et autonomisation des femmes, des jeunes et des hommes.
Partenaires de mise en œuvre COFFIG-DCPD	93 497 000 FG, soit 8,1471 \$.	ONU Femmes, UNICEF, PNUD, Action Fund, IfES	Conakry, Kindia, Mamou et Labe	20 personnes, 10 à Conakry et 10 sur le terrain	Gouvernance, plaidoyer et genre Autonomisation des femmes et des jeunes
Partenaires de mise en œuvre GTFJPS-AOS	\$10,000	UNOWA S	Conakry, Kindia, Mamou et Labé	Conakry 10 Kindia 03 Mamou 03 Labé 04	Gouvernance, défense des intérêts et autonomisation des femmes, des jeunes et des hommes.
Partenaires de mise en œuvre WANEP Guinée	\$630,000	UNDP, CSR, OSIWA, Ambassade britannique, CRPRN, USAID	Conakry, Boké	47 (dont 6 permanents au bureau national et 41 animateurs communautaires déployés sur le terrain).	Prévention et gestion des conflits ; Gouvernance et démocratie ; L'alerte précoce et le processus électoral ; Réconciliation

b) Gestion et coordination de projets -

Le projet FIFEP-Guinée sera mis en œuvre conjointement par CARE et ses partenaires sous la supervision générale du Ministère de la Promotion de la Femme, du Genre et des Personnes Vulnérables. Le personnel clé du projet décrit ci-dessous sera couvert par **20%** du budget total du projet :

Coordinateur du programme de pays (10%) : Responsable de la supervision du chef de projet et sera le principal interlocuteur du secrétariat local du PBF en ce qui concerne la coordination des interventions de l'UNPBF en Guinée.

Chef de projet (100%) : Responsable de la mise en œuvre technique et opérationnelle du projet. Supervise les activités des partenaires et veille au respect du calendrier convenu dans les engagements avec le donateur et les parties prenantes.

Responsable du suivi/évaluation et de la gestion des connaissances (100%) : Responsable de la collecte des données du projet et de la documentation et du partage des enseignements tirés du projet. (nouveau personnel)

Conseiller technique en genre et plaidoyer (100%) : Aidera au développement et à la mise en œuvre de la stratégie GENDER et Plaidoyer pour une plus grande participation des jeunes en général et des jeunes femmes en particulier dans les espaces de dialogue politique. (nouveau personnel)

Conseiller technique en gouvernance (100%) : Assister l'équipe du projet et les partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités des partenaires et notamment dans la mise en place pour l'amélioration d'une gestion institutionnelle et organisationnelle efficace répondant aux normes internationales.

Conseiller technique principal sur la voix et le leadership des femmes (international, 10%) : Soutien à l'intégration de la sensibilité au genre et aux conflits, à la conception et à l'adaptation des outils et des programmes de formation, à l'apprentissage et à l'évaluation, ainsi qu'à la mise en œuvre de la composante "leadership des femmes" des initiatives d'autonomisation économique.

Conseiller principal en matière de sauvegarde (international) : Se rendra en Guinée pour former l'équipe aux pratiques de sauvegarde et veillera à ce que la sauvegarde soit intégrée dans la conception et la mise en œuvre du projet, notamment en contribuant à la stratégie de sauvegarde et à la matrice des risques.

Directeur de programme senior (international) : Un gestionnaire de programme senior supervisera la mise en œuvre de cette subvention, notamment en dirigeant l'établissement de rapports et en travaillant en étroite collaboration avec le(s) bureau(x) de pays pour assurer la collaboration et la conformité avec les exigences du donateur.

Conseiller MEAL (international) : A soutenu le développement du plan de suivi et d'évaluation et du cadre de résultats, et examinera les rapports et les activités de suivi pour assurer l'alignement avec le plan de suivi et d'évaluation et le cadre de résultats, et conseillera sur la gestion adaptative si nécessaire.

Spécialiste principal des finances du programme (international) : Apporte son soutien à l'élaboration du budget du projet et s'assure que la BvA est exacte et que les rapports financiers sont conformes et précis.

La gestion et la coordination du projet se feront à trois niveaux clés :

Le niveau opérationnel : L'équipe de projet, les partenaires de mise en œuvre, le ministère de tutelle et le secrétariat du PFG se réuniront tous les mois pour examiner l'avancement du plan de mise en œuvre et les contraintes rencontrées et envisager les solutions appropriées.

Le niveau technique : Un comité technique comprenant : des représentants des Ministères concernés, des conseillers de la Primature et des représentants du Secrétariat du PBF en Guinée et des agences bénéficiaires se réunira tous les quatre mois pour examiner l'avancement du projet.

Le niveau stratégique : Un Comité directeur se réunit une fois tous les six mois pour évaluer l'avancement du projet, donner des orientations stratégiques et prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité de pilotage peut proposer au Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO), par le biais du Secrétariat du projet PBA et de l'Agence pilote, des modifications si nécessaire.

c) Gestion des risques

Risque spécifique au projet	Niveau de risque	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations de Do no Harm)
<p>Sauvegarde : Comme les femmes sont plus engagées dans les espaces publics, il existe un risque accru de violence fondée sur le genre, tant au niveau des ménages que de la communauté.</p>	<p>haut</p>	<p>Le projet s'attaquera à ce risque en ciblant les hommes, les garçons et les détenteurs de pouvoir qui sont souvent les auteurs de violences sexuelles et sexistes, par le biais de la sensibilisation et de la prise de conscience publique de l'importance et du rôle unique des femmes dans la consolidation de la paix. En travaillant avec les autorités existantes, y compris les chefs religieux, les messages clés seront partagés par ceux qui ont une influence au niveau communautaire et national. Le projet établira également un réseau de soutien pour les survivants et les personnes vulnérables à la violence sexuelle et sexiste. Les organisations dirigées par des femmes seront formées à l'atténuation et à la gestion des conflits, notamment en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. Il s'agit notamment de générer des données sur les causes de la VBG pour une réponse plus rapide et plus consolidée, ainsi que des centres d'écoute et des centres juridiques pour améliorer la prise en charge des survivants et les répercussions sur les auteurs.</p>
<p>Sauvegarde de Risque de harcèlement et d'abus des femmes/filles participant au projet par le personnel du projet et/ou des tiers.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Pour CARE, la protection du personnel, des bénéficiaires et des partenaires est essentielle. L'approche de CARE se concentre sur les domaines suivants : un recrutement et un développement professionnel plus sûrs ; la gouvernance et la responsabilité ; des voies de rapport accessibles ; une gestion transparente des cas ; des codes de conduite stricts ; des politiques et des procédures claires ; le partage des informations au sein du partenariat.</p> <p>CARE créera un plan de gestion des risques de sauvegarde en utilisant la matrice de planification de la sauvegarde de CARE UK. En s'appuyant sur l'expertise des partenaires principaux et des équipes locales de mise en œuvre, le plan de sauvegarde sera conçu en fonction des besoins locaux et tiendra compte des liens entre les espaces où le mal est vécu et la façon dont ils sont façonnés par le pouvoir et les inégalités. Le plan de sauvegarde sera structuré autour du cadre législatif de la République de Guinée.</p> <p>Pour l'assurance qualité, les plans de sauvegarde seront régulièrement révisés et contrôlés par un groupe de travail trimestriel sur la sauvegarde. Le groupe de travail, composé d'experts en sauvegarde de chaque organisation partenaire, travaillera ensemble pour s'assurer que les plans de sauvegarde répondent aux normes minimales de l'UNPBF et à la politique de sauvegarde de CARE. Le groupe de travail mettra en place une boucle de retour d'information et de partage des connaissances afin de s'assurer que nous réfléchissons bien lorsque nous identifions les risques dans le contexte du travail</p>

		<p>que nous réalisons. Cette approche garantit que nous trouvons les meilleures solutions basées sur l'expérience de la mise en œuvre du programme et le retour d'information des communautés, garantissant que nos systèmes de protection des personnes sont basés sur des preuves et non sur des suppositions.</p> <p>Au niveau de l'exécution du programme, les équipes locales seront chargées de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de sauvegarde basés sur le plan que nous élaborons. Il s'agira notamment de travailler avec les utilisateurs des services pour développer des mécanismes accessibles de signalement des préoccupations.</p> <p>Le groupe de travail sur la protection adoptera une approche qui encourage l'apprentissage et le partage de l'expertise. Par exemple, il sera demandé à chaque partenaire de partager des informations anonymes relatives aux problèmes de sauvegarde signalés dans le cadre du programme. Cela influencera la planification de la gestion de la sauvegarde afin de garantir que tous les partenaires sont conscients de tout nouveau risque de sauvegarde, ce qui leur permettra d'adapter leurs propres plans pour assurer la sécurité des personnes. Cette approche des meilleures pratiques est conforme aux normes humanitaires fondamentales (CHS) et aux principes du IASC relatifs à l'exploitation et aux abus sexuels.</p>
Instabilité de la situation socio-politique	Haut	<p>Mise en place d'une stratégie de communication sur les objectifs du projet pour cibler les acteurs clés tels que les autorités de transition, les mouvements de femmes, les partis politiques". Pour assurer l'adhésion ?</p> <p>Suivi de la situation.</p>
Appropriation politique des espaces de coordination de l'action des femmes en Guinée	Haut	<p>Mise en place d'une stratégie de communication sur les objectifs du projet pour cibler les acteurs clés tels que les autorités de transition, les mouvements de femmes et les partis politiques. Mise en place d'un code de conduite basé sur les principes humanitaires d'indépendance, d'impartialité, de neutralité et de responsabilité.</p>
Mauvaise gestion des fonds par les partenaires de mise en œuvre	Faible	<p>Formation des partenaires sur les procédures de gestion de l'UNPBF et de CARE, notamment sur le processus de justification des dépenses.</p>
Maladies Épidémie ou pandémie	Moyen	<p>Adaptation aux mesures de santé, promotion du bricolage et du télétravail</p>

d) Suivi / évaluation -

Le plan de S&E et de gestion des connaissances du projet comprend : (1) le suivi de routine des activités du projet pour la documentation et le suivi de la performance du projet ; (2) la documentation et la diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises ; et (3) la réalisation périodique de micro enquêtes de perception pour évaluer les effets du projet. CARE s'assure que la collecte de données tout au long du cycle du projet informe la prise de décision et contribue à l'apprentissage continu à l'intérieur et à l'extérieur de CARE. CARE favorise les approches de méthodes mixtes, assurant une gamme de sources, à la fois qualitatives et quantitatives en utilisant des outils culturellement acceptables capables de faire émerger les voix de tous les participants, y compris les plus marginalisés. CARE vise à s'assurer que les projets répondent aux différents besoins des personnes de tous les sexes et contribuent à l'égalité des sexes pour tous. Une évaluation de l'impact prévu de chaque projet sur les relations de pouvoir entre les sexes sera entreprise en utilisant le marqueur de genre de CARE au stade de la conception. Des mécanismes complets de retour d'information et de responsabilité seront conçus en collaboration avec les participants au projet, comprenant une série de canaux et des délais de réponse largement publiés, afin d'établir la confiance.

Au début du projet, le cadre de résultats de l'annexe B sera revu et finalisé en collaboration avec le secrétariat du PBF en Guinée et les partenaires étatiques au cours du premier trimestre du projet afin de renforcer la synergie du projet avec les autres initiatives financées par l'UNPBF dans le cadre de la stratégie nationale d'appui à la transition.

- ✓ **Un plan de mise en œuvre détaillé des activités** : L'équipe du projet développera un plan détaillé de mise en œuvre des activités. Ce plan sera basé sur le développement du plan de travail annuel des différents partenaires de mise en œuvre afin d'assurer la cohérence et l'alignement des différentes activités du projet avec les résultats visés.
- ✓ **Un plan de rapport d'activité** : Le plan assurera la qualité, l'opportunité et le ciblage des audiences internes et externes pour la diffusion des rapports et autres produits d'information du projet. En particulier, le projet utilisera l'outil AIIR de CARE¹⁶ pour suivre et mesurer l'impact des actions de plaidoyer et d'influence pour une plus grande inclusion des femmes dans les espaces de dialogue politique. Les données reflétant les points de vue et les expériences des bénéficiaires du projet seront ventilées par sexe et par âge pour mieux informer notre analyse et suivre les progrès du projet vers la réalisation de ses objectifs.
- ✓ **Un plan de suivi/évaluation du projet** : L'agent de suivi et d'évaluation développera des outils de collecte de données numériques via la boîte à outils Kobo sur les activités afin d'optimiser l'utilisation des médias numériques dans le suivi des activités du projet et ainsi réduire l'impact du projet sur l'environnement. Ces outils seront conçus dans le but de générer des preuves, à la fois qualitatives et quantitatives, pour informer la mise en œuvre, améliorer la compréhension et souligner quand des adaptations sont nécessaires. Les informations et les données sur l'avancement du projet seront centralisées dans une base de données liée au système central de gestion des données du projet de CARE et du secrétariat du GFP en Guinée.
- ✓ **Micro-enquêtes de perception semestrielles** : Le projet mènera des micro-enquêtes semestrielles de perception pour recueillir les perceptions des bénéficiaires directs et indirects sur l'état des indicateurs de progrès du projet afin de comprendre comment le projet progresse vers la réalisation de l'impact souhaité. Ces enquêtes se concentreront sur la perception qu'a la communauté des mécanismes de consolidation de la paix existants et de leur bon fonctionnement, ainsi que sur la représentation des femmes parmi ces mécanismes. Ces données nous permettront de voir si un changement d'attitude de la

¹⁶ AIIR : Advocacy Impact Inquiry Reporting (rapport sur l'impact du plaidoyer)

communauté envers l'implication des femmes dans la construction de la paix est en train de se produire et d'adapter nos activités en conséquence.

- ✓ **Enquêtes de perception initiales et finales** : le projet engagera un consultant pour réaliser ces enquêtes afin de renseigner les indicateurs du cadre de résultats.
- ✓ **Des mécanismes de retour d'information et de responsabilité permettant à Care de comprendre comment les activités affectent les communautés, d'apprendre et de s'adapter à partir du retour d'information reçu.**
- ✓ **Évaluation externe du projet** : L'équipe du projet organisera, en consultation avec le Secrétariat du projet PBA en Guinée, une évaluation externe finale du projet. L'évaluation se concentrera sur la mesure de l'impact et des effets catalytiques des interventions du projet.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet s'appuiera sur le renforcement de l'appropriation des actions clés du projet par les mouvements et réseaux associatifs de femmes soutenus en synergie avec les directions centrales des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet et les partis politiques pour assurer la continuité et la pérennité des acquis du projet.

- Le projet engagera les organisations de filles/femmes, ainsi que les leaders politiques, à identifier, créer et développer des plans de mise à jour des compétences nécessaires à la gestion et au maintien des mécanismes citoyens de coordination des actions de consolidation de la paix et de dialogue pour renforcer l'efficacité des actions citoyennes des femmes en transition. Les parties travailleront ainsi ensemble pour mieux définir les conditions de durabilité des actions entreprises pendant le projet.
- Le projet sera mis en œuvre en synergie avec d'autres initiatives financées par le PBF, notamment le projet "*Appui à la participation des femmes pour une transition inclusive et pacifique en République de Guinée*" mené par l'UNFPA en collaboration avec le PNUD et l'UNICEF, afin de renforcer et d'amplifier l'aspect catalytique des actions entreprises qui contribuent à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

III. Budget du projet

Résultats	Budget proposé en USD	Justifications
Domaine de résultat 1 :	200,000	L'une des causes de la faible participation politique des femmes et des jeunes est la faiblesse des organisations qui défendent leurs droits. Ce résultat permettra de mener des activités de renforcement des capacités pour leur permettre de jouer leur rôle.
Domaine de résultat 2 :	235,000	Ce résultat permettra d'accroître l'appropriation locale de la participation des femmes à la consolidation de la paix, à la fois par la sensibilisation du public et par la création d'un espace pour la participation des femmes à la consolidation de la paix.
Domaine de résultats 3 .	125,000	Ce résultat se concentre sur le développement et la mise en œuvre d'actions de plaidoyer fondées sur des preuves pour promouvoir le changement des relations de pouvoir avec la participation des femmes.
Domaine de résultat 4 :	381,932	Ce résultat permettra de piloter l'engagement des VSLA par le biais de l'autonomisation économique afin de contribuer à l'engagement des femmes dans la consolidation de la paix pour l'apprentissage et les meilleures pratiques.
Frais de personnel :	370,028.69	Personnel technique et administratif soutenant le projet
Autres coûts d'exploitation :	65,179.78	Frais de fonctionnement : équipement, véhicules et soutien en fournitures pour la mise en œuvre du projet.
Budget de suivi, d'évaluation et de voyage	213,878.43	Suivi et évaluation des activités du projet
Équipement et mobilier	109,450.89	Recrutement d'un consultant ou d'un cabinet d'audit, y compris les frais de publication de l'appel d'offres.
Services contractuels	28,502.17	Prestataires de services mis à contribution pendant la mise en œuvre
Recouvrement des coûts indirects	121,028.04	7% ICR selon les directives du donateur
Total	1,850,000.00	

Annexe A. Liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet

Question	Oui Non		Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires de mise en œuvre ont-ils été identifiés ? Si non, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé ?	X		
2. Les termes de référence du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quel sera le processus et le calendrier ?	X		
4. Les communautés locales et les services gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés au projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelle analyse reste à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés sur les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des accords clairs ont-ils été conclus sur l'approche de la mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Type			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller/expert/point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il contribué) ?	X		
11. Des consultations avec des organisations de femmes et/ou de jeunes ont-elles influencé la conception du projet ?	X		
12. Les indicateurs et les objectifs du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire inclut-elle des allocations à GEWE pour toutes les activités et des justifications claires pour les allocations à GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources (VFM)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet dispose-t-il d'une justification budgétaire narrative, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou sur des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les déplacements, les services de conseil, l'achat d'équipement, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, soit dans des régions, soit dans des interventions précédentes dans le même contexte national) ? Si ce n'est pas le cas, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionnel aux résultats attendus du projet et à la portée du projet (par exemple, le nombre, la taille et l'éloignement des zones géographiques et le nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Veuillez nous faire part de vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage des coûts de personnel et de fonctionnement de l'agence des Nations Unies bénéficiaire et de tout partenaire de mise en œuvre est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (par exemple, pas plus de 20 % pour le personnel, et des coûts raisonnables pour les déplacements et les coûts opérationnels directs), à moins d'être bien justifié dans la section narrative ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet fait-il appel, dans la mesure du possible, à du personnel/expertise local plutôt qu'international ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il d'acheter des matériaux, des équipements et des infrastructures pour plus de 15% du budget ? Si oui, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir un bon rapport qualité-prix dans le processus d'achat et leur entretien/utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules existants / les véhicules de location ne peuvent pas être utilisés.	X		Le coût de location pour la période de mise en œuvre de deux ans est élevé et dépassera le coût d'achat d'un véhicule.

8. Les agences de mise en œuvre ou la mission de l'ONU fournissent-elles une source supplémentaire de financement hors PAM / soutien en nature au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X	Les partenaires fourniront certains matériaux, comme une partie de leur bureau, du mobilier.
---	---	--

Annexe B.1 : Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires de l'ONU

(Cette section utilise un libellé standard - ne pas supprimer)

Le bureau du MPTF du PNUD sert d'agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des donateurs, du transfert des fonds aux organisations des Nations Unies bénéficiaires, de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la soumission de ceux-ci au PBSO et aux donateurs du PBF. En tant qu'agent administratif du PBF, le bureau du MPTF transfère les fonds aux RUNOS sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le bureau du MPTF.

Fonctions AA

Au nom des organisations bénéficiaires, et conformément au " Protocole relatif à l'agent administratif des fonds d'affectation spéciale multi-donateurs et des programmes conjoints, et des fonds " One UN " (2008) approuvé par le GNUM, le Bureau du MPTF, en tant qu'AA du PBF, devra :

- Débourser les fonds à chacun des RUNO conformément aux instructions du PBSO. L'AA effectuera normalement chaque décaissement dans un délai de trois (3) à cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO accompagnées du formulaire de soumission et du document de projet pertinents signés par tous les participants concernés ;
- Consolider les états financiers (annuels et finaux), sur la base des soumissions fournies à l'AA par RUNOS et fournir les rapports d'activité annuels consolidés du PBF aux donateurs et au PBSO ;
- Procéder à la clôture opérationnelle et financière du projet dans le système du bureau du MPTF une fois que l'achèvement est terminé par le RUNO. Un projet sera considéré comme clos opérationnellement lors de la soumission d'un rapport narratif final conjoint. Pour que le bureau du MPTF puisse clôturer financièrement un projet, chaque RUNO doit rembourser le solde non dépensé de plus de 250 USD, les coûts indirects (GMS) ne doivent pas dépasser 7% et la soumission d'un état financier final certifié par le siège des organisations bénéficiaires) ;
- Débourser des fonds à tout RUNO pour toute extension de coûts que le PBSO peut décider conformément aux règles et règlements du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des organisations bénéficiaires des Nations Unies

Les organismes des Nations Unies bénéficiaires assumeront l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur seront versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

Chaque RUNO doit établir un compte séparé pour la réception et l'administration des fonds qui lui sont versés par l'Agent administratif à partir du compte du PBF. Ce compte séparé sera géré par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures, y compris ceux relatifs aux intérêts. Le compte séparé sera exclusivement soumis aux procédures d'audit interne et externe prévues par les règlements, règles, directives et procédures financières applicables au RUNO.

Chaque RUNO fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement) :

Type de rapport	Date d'échéance	Soumis par
Rapport semestriel sur l'avancement du projet	15 juin	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des projets PBA et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 novembre	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des projets PBA et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture opérationnelle du projet (il peut être soumis à la place du rapport annuel si le calendrier coïncide).	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre et en consultation avec les secrétariats des projets PBF, lorsqu'ils existent, et avec l'assurance qualité de ces derniers.
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1er décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou du chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapports financiers et calendrier

Ligne du temps	Événement
30 avril	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
<i>Rapport financier final certifié à fournir pour le 30 juin de l'année civile suivant la clôture du projet.</i>	

L'UNEX est également ouvert aux rapports financiers volontaires pour les organisations bénéficiaires des Nations Unies aux dates suivantes

31 juillet	Dépenses volontaires Q2 (janvier à juin)
31 octobre	Dépenses volontaires Q3 (janvier à septembre)

Le solde non dépensé dépassant 250 USD, à la clôture du projet, devra être remboursé et une notification devra être envoyée au bureau du MPTF, au plus tard six mois (30 juin) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue à l'ONUN qui entreprend les activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO sont déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

Divulgence publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les opérations du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2 : Dispositions administratives du projet pour les organisations non bénéficiaires des Nations Unies

(Cette section utilise un libellé standard - ne pas supprimer)

Responsabilité, transparence et rapports de l'organisation non onusienne bénéficiaire :

Le bénéficiaire Non-organisation des Nations Unies assumera l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui seront versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque bénéficiaire conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

L'Organisation non-gouvernementale bénéficiaire aura l'entière responsabilité de s'assurer que l'activité est mise en œuvre conformément au document de projet signé ;

En cas d'examen, d'audit ou d'évaluation financière recommandé par le PBSO, le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet ;

Assurer la gestion professionnelle de l'activité, y compris le suivi des performances et les activités de reporting conformément aux directives du PBSO.

Assurer le respect de la convention de financement et des clauses pertinentes applicables dans le protocole d'accord du Fonds.

Rapport :

Chaque reçu fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement) :

Type de rapport	Date d'échéance	Soumis par
Rapport semestriel sur l'avancement du projet	15 juin	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre et en consultation avec les secrétariats des projets PBF, lorsqu'ils existent, et avec l'assurance qualité de ces derniers.
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 novembre	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des projets PBA et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture opérationnelle du projet (il peut être soumis à	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des

	la place du rapport annuel si le calendrier coïncide).	projets PBF et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1er décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou du chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapports financiers et calendrier

Ligne du temps	Événement
28 février	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
30 avril	Rapport sur les dépenses du 1er trimestre (janvier à mars)
31 juillet	Rapport sur les dépenses du 2ème trimestre (janvier à juin)
31 octobre	Rapport sur les dépenses du troisième trimestre (de janvier à septembre)
<i>Un rapport financier final certifié doit être fourni au trimestre suivant la clôture financière du projet.</i>	

Le solde non dépensé dépassant 250 USD à la clôture du projet devra être remboursé et une notification devra être envoyée à l'agent administratif, au plus tard trois mois (31 mars) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens

Les questions relatives au transfert de propriété par l'Organisation non bénéficiaire des Nations Unies seront déterminées conformément aux politiques et procédures applicables définies par le PBSO.

Divulgence publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les activités du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://www.mptf.undp.org>).

Audit final du projet pour les projets d'organisations non bénéficiaires des Nations Unies

Un audit indépendant du projet sera demandé à la fin du projet. Le rapport d'audit doit être joint au rapport narratif final du projet. Le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet.

Dispositions spéciales concernant le financement du terrorisme

Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au terrorisme, notamment les résolutions 1373 (2001) et 1267 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, les participants sont fermement engagés dans la lutte internationale contre le terrorisme, et en particulier contre le financement du terrorisme. De

même, tous les organismes bénéficiaires reconnaissent leur obligation de se conformer à toute sanction applicable imposée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Chacune des organisations bénéficiaires fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds qui lui sont transférés conformément au présent accord ne sont pas utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Si, pendant la durée du présent accord, un Organisme bénéficiaire détermine qu'il existe des allégations crédibles selon lesquelles les fonds qui lui ont été transférés conformément au présent accord ont été utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, il en informera, dès qu'il en aura connaissance, le chef du Bureau d'appui aux projets, l'Agent administratif et le(s) donateur(s) et, en consultation avec les donateurs le cas échéant, déterminera une réponse appropriée.

Éligibilité d'une organisation non bénéficiaire des Nations Unies (NUNO) :

Afin d'être déclarées éligibles pour recevoir directement les fonds du PBF, les ONUN doivent être évaluées comme étant techniquement, financièrement et légalement saines par le PBF et son agent, le Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Avant de soumettre un document de projet finalisé, il est de la responsabilité de chaque ONUN de se mettre en contact avec le PBSO et le MPTFO et de fournir tous les documents nécessaires (voir ci-dessous) pour démontrer que tous les critères ont été remplis et pour être déclaré éligible aux fonds directs du PBF.

L'ONUN doit fournir (en temps opportun, en veillant à ce que le PBSO et le MPTFO aient suffisamment de temps pour examiner le dossier) la documentation démontrant que l'ONUN

- A déjà reçu un financement de l'ONU, du PBF ou de l'un des contributeurs du PBF, dans le pays de mise en œuvre du projet.
- Disposer d'un enregistrement valide et en cours de validité en tant qu'organisation à but non lucratif, exonérée d'impôts et ayant une mission sociale, à la fois dans le pays où se trouve le siège social et dans le pays de mise en œuvre du projet, pour la durée de la subvention proposée. (**REMARQUE** : si l'enregistrement se fait sur une base annuelle dans le pays, l'organisation doit avoir l'enregistrement en cours et obtenir les renouvellements pour la durée du projet, afin de recevoir les tranches de financement suivantes).
- Produire un rapport annuel qui inclut le pays proposé pour la subvention.
- Commander les états financiers audités, disponibles pour les deux dernières années, y compris la lettre d'opinion de l'auditeur. Les états financiers doivent inclure l'organisation légale qui signera l'accord (et supervisera le pays de mise en œuvre, le cas échéant) ainsi que les activités du pays de mise en œuvre. (**REMARQUE** : si ces documents ne sont pas disponibles pour le pays de mise en œuvre du projet proposé, l'OSC devra également fournir les deux derniers rapports d'audit pour un audit basé sur un programme ou un projet dans le pays). La lettre de l'auditeur doit également indiquer si le cabinet d'audit fait partie des cabinets d'audit qualifiés au niveau national.

- Démontrer un budget annuel dans le pays de mise en œuvre du projet proposé pour les deux années civiles précédentes, qui est au moins le double du budget annualisé demandé au PBF pour le projet.¹⁷
- Démontrer au moins 3 ans d'expérience dans le pays où la subvention est demandée.
- Fournit une explication claire de la structure légale de l'OSC, y compris l'entité spécifique qui conclura l'accord légal avec le MPTF-O pour la subvention du PBF.

¹⁷ Le budget annualisé du projet PBA est obtenu en divisant le budget du projet PBA par le nombre de mois de durée du projet et en le multipliant par 12.

Annexe C : Cadre des résultats du projet (REVISÉ)

Résultats/extrants	Indicateurs	Moyens de vérification/fréquence de la collecte	Étapes
Domaine de résultat 1 : Des organisations et réseaux de femmes plus solides et durables, capables de s'engager activement dans les processus de paix en Guinée.			
Résultat 1.1 : Les capacités organisationnelles des organisations de femmes sont renforcées pour leur permettre de mener à bien des initiatives efficaces de consolidation de la paix.	<p>Indicateur 1.1 Augmentation de la participation et de l'influence des organisations de femmes dans les activités de consolidation de la paix</p> <p>Objectif : augmentation de la participation de 70% des OSC participantes/ augmentation de l'influence de 30% des OSC participantes.</p>	Rapports de base et trimestriels des partenaires sur la participation et l'influence dans les activités de consolidation de la paix	Développer un modèle de rapport pour les partenaires avec des indicateurs sur la participation et l'influence des organisations de femmes dans les activités de consolidation de la paix (en utilisant l'outil de rapport d'impact sur le plaidoyer et l'influence de CARE).
Sorties : 1.1.1 Cartographier les initiatives de paix existantes dirigées par des femmes et entreprendre un diagnostic des capacités institutionnelles (pour	<p>Indicateur 1.1.1 : # Nombre d'organisations pertinentes identifiées et % d'entre elles ayant entrepris un diagnostic de capacité</p> <p>Objectif : 50% des organisations identifiées ont entrepris une évaluation de leurs capacités.</p>	Rapports de diagnostic de capacité collectés après l'activité	<p>Critères pour les organisations à cartographier et méthodologie convenue</p> <p>Élaboration d'un modèle pour les rapports de diagnostic des capacités</p>

<p>l'évaluation de base et des besoins).</p> <p>1.1.2 CARE et WLO développeront et mettront en œuvre des plans de renforcement des capacités.</p>	<p>Indicateur 1.1.2 : Nombre de plans de renforcement des capacités élaborés avec les ALM Objectif : 11</p> <p># organisations dont les systèmes et les infrastructures ont été renforcés</p> <p># participants formés et se sentant plus confiants dans l'utilisation des méthodologies de construction de la paix (pour l'analyse, le suivi et le dialogue et la médiation)</p> <p>Cibles : À déterminer en fonction de la cartographie institutionnelle des organisations de femmes.</p>	<p>Plans de développement des capacités organisationnelles avec indicateurs clés de performance (collectés après les quatre premiers mois).</p> <p>Rapport sur les indicateurs clés de performance collectés après l'activité</p>	<p>Élaboration d'un modèle de plan de développement des capacités avec indicateurs clés de performance (KPI)</p>
<p>Résultat 1.2 : Les capacités des organisations de femmes sont renforcées pour analyser, élaborer et mettre en œuvre collectivement des stratégies de réponse pour une paix durable et inclusive.</p>	<p>Indicateur 1.2 : % des plans d'action régionaux pour la paix des femmes atteignant des objectifs trimestriels</p> <p>Objectif : 70 %.</p>	<p>Rapports trimestriels de suivi et de budget collectés chaque trimestre</p>	<p>Co-développer le plan MEAL et les rapports avec les réseaux de femmes et collecter les rapports trimestriels.</p>
<p>Sorties :</p> <p>1.2.1 Les réseaux régionaux de femmes entreprennent une analyse rapide des dimensions sexospécifiques des conflits et de la paix dans leurs localités, et identifient les obstacles et les points d'entrée pour le changement ;</p>	<p>Indicateur 1.2.1 % des réseaux de femmes réalisent une analyse de genre, identifient les points d'entrée du changement et élaborent des rapports.</p> <p>Objectif : 4 (1 par région)</p>	<p>Rapports d'analyse de genre</p>	<p>Adapter des modèles pour les rapports d'analyse rapide du genre (RGA), basés sur le modèle/les modèles RGA existants de CARE sur le pouvoir et la participation.</p>

<p>1.2.2 Co-création et mise en œuvre de plans d'action régionaux pour la paix par les réseaux de femmes (à l'aide de budgets alloués, conçus par les OML)</p>	<p>Indicateur 1.2.2 : Plans d'action, budgets et plans MEAL régionaux pour la paix des femmes élaborés</p> <p>Objectif : 4 plans d'action (1 par région)</p>	<p>Plans d'action régionaux développés et collectés lors des rapports des partenaires</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>Domaine de résultat 2 : Soutien public à la participation des femmes à la consolidation de la paix et espaces de dialogue inclusifs pour la collaboration</p>			
<p>Résultat 2.1 Renforcement de la sensibilisation et du soutien de l'opinion publique au rôle des femmes dans la consolidation de la paix par le biais des médias et de la sensibilisation des communautés.</p>	<p>Indicateur 2.1 % d'augmentation de la sensibilisation du public à l'impact sexospécifique des conflits et au rôle des femmes dans la consolidation de la paix.</p> <p>Objectif : augmentation de 30 %.</p>	<p>Enquête de perception collectée lors du rapport à mi-parcours et mesurée par rapport à la base de référence.</p>	<p>Développer une enquête de perception de base et à mi-parcours pour les détenteurs de pouvoir, les hommes et les garçons.</p>
<p>Sorties : 2.1.1. Renforcer la capacité des stations de radio communautaires à rendre compte des plans d'action pour la paix des femmes et des questions qu'ils soulèvent, par le biais de reportages sur les conflits et les questions de genre.</p>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre de stations de radio faisant des reportages sur les plans d'action pour la paix des femmes, en utilisant des reportages sensibles au genre et aux conflits (par rapport à la base de référence)</p> <p># Nombre d'auditeurs de ces émissions de radio, ventilés par sexe (si possible).</p> <p>Cible : À déterminer en fonction de la cartographie initiale des parties prenantes</p>	<p>Rapports de dialogue radio collectés trimestriellement avec rapport sur les indicateurs clés</p> <p>Collecte trimestrielle des rapports d'écoute radio</p>	<p>Élaborer une liste de contrôle avec les stations de radio sur les reportages sur les conflits et les questions de genre, avec des indicateurs.</p>
<p>2.1.2. Former un réseau d'organisations dirigées par des femmes et des réseaux de travailleurs communautaires pour qu'ils s'engagent auprès des</p>	<p>Indicateur 2.1.2 Nombre d'organisations dirigées par des femmes et de travailleurs communautaires formés pour s'engager auprès des communautés et des dirigeants locaux.</p>	<p>Rapports de post-formation basés sur les évaluations des participants avant et après l'activité.</p>	<p>Élaborer et réaliser des enquêtes avant et après la formation et des jeux de rôle pour évaluer les compétences.</p>

<p>communautés, des chefs religieux et traditionnels sur les impacts sexuels des conflits, sur la manière de signaler les abus et sur la promotion du rôle des femmes et des filles dans la consolidation de la paix.</p>	<p>Objectif : 60 travailleurs communautaires et 4 WLO (à travers 4 régions)</p>		
<p>Résultat 2.2 : Des espaces de dialogue et de responsabilité actifs sont en place pour promouvoir la collaboration entre les détenteurs du pouvoir et les organisations de femmes.</p>	<p>Indicateur 2.2a % de membres de réseaux de femmes qui se sentent en sécurité et habilités à s'engager et à être écoutés dans des espaces de dialogue réels et virtuels Objectif : 40% (en fonction de la base de référence)</p> <p>Indicateur 2.2b La nature du dialogue et les résultats des espaces de dialogue reflètent un plus grand respect, une plus grande sensibilisation et un plus grand consensus. Objectif : augmentation des indicateurs de base/marqueurs de progrès</p>	<p>Enquête auprès des membres du réseau des femmes</p> <p>Liste des participants</p> <p>Rapport de mi-parcours et de fin de parcours sur les dialogues du site web et les notes/points d'action des réunions</p>	<p>Définir l'expression "espace de dialogue".</p> <p>Élaborer, fournir, analyser et rendre compte de l'enquête et de la ventilation des utilisateurs.</p> <p>Définir des marqueurs de progrès pour le dialogue</p>
<p>Sorties :</p> <p>2.2.1. Faciliter les espaces de dialogue multipartites pour sensibiliser et soutenir la mise en œuvre des plans d'action pour la paix des femmes par le biais de dialogues régionaux et nationaux.</p> <p>2.2.2. Créer une plateforme virtuelle de dialogue démocratique sur les plans d'action pour la paix des femmes entre les femmes et/ou les jeunes hommes des partis politiques et</p>	<p>Indicateur 2.2.1 # Nombre de dialogues multipartites organisés aux niveaux régional et national sur des questions identifiées par les femmes et pourcentage de représentation des femmes. Objectif : Dialogues régionaux tous les deux mois et dialogues nationaux tous les trimestres avec une représentation féminine de 50%.</p> <p>Indicateur 2.2.2 Plate-forme virtuelle fonctionnelle et en cours d'utilisation</p>	<p>Comptes-rendus des dialogues régionaux et nationaux et listes de participants (y compris les mises à jour des actions)</p>	<p>S'assurer que les réunions font l'objet d'un compte-rendu, que les listes de participants ventilées par sexe/âge sont collectées et que les actions sont suivies pendant la période de rapport.</p> <p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
		<p>Captures d'écran des sites virtuels et rapport sur le nombre de visites produits mensuellement</p>	

des organisations de la société civile.	Cible : 1		
Domaine de résultats 3 : Mise en place d'un mécanisme national plus efficace pour surveiller, prévenir et répondre aux VBG en tant que partie intégrante de l'atténuation des conflits en Guinée.			
Résultat 3.1 : Les initiatives nationales de plaidoyer dirigées par des femmes favorisent la prise en compte des dimensions sexospécifiques des conflits et la participation des femmes à la consolidation de la paix.	Indicateur 3.1 a : % d'objectifs de plaidoyer atteints par les réseaux et organisations de femmes Objectif : 50 %.	Rapport trimestriel sur les objectifs MEAL du plaidoyer	Co-crée des objectifs de plaidoyer et un plan MEAL avec les réseaux de femmes. Collecter pendant le suivi de routine et à la ligne de fin
Sorties : 3.1.1. Co-crée un livre blanc national sur les femmes, la paix et la sécurité et une stratégie de plaidoyer	Indicateur 3.1.1 Élaboration d'un livre blanc national et d'une stratégie de plaidoyer Cible : 1	Livre blanc et stratégie de plaidoyer (avant le 15ème mois)	Collecter par le biais d'un suivi de routine
3.1.2. Organiser une campagne de communication sur le Livre blanc et les engagements politiques nationaux (RCSNU 1325 et 2250) dans les langues locales.	Indicateur 3.1.2 Nombre de produits de communication réalisés et partagés dans les langues locales et # d'audience atteinte Cible : À déterminer	Matériel de communication comprenant des affiches, des émissions de radio, des dépliants visibles dans les communautés et mesurés trimestriellement.	Collecter lors des contrôles de routine

<p>Résultat 3.2 La base de données nationale sur la violence liée au sexe renforce la qualité des données sur la violence domestique, communautaire et politique à l'encontre des femmes et des filles afin d'informer la planification de la réponse nationale, la responsabilité et la réforme des politiques.</p>	<p>Indicateur 3.2a # Nombre de rapports sur la violence liée au sexe générés et nombre de visites de sites. # Nombre de rapports de la base de données sur la GBV utilisés pour informer la réforme des politiques ou la réponse à la GBV. Cible : À déterminer</p>	<p>Données métriques du site web Analyse de la citation des rapports dans les médias, par le gouvernement ou les organisations de pairs.</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>Sorties : 3.2.1. Créer une base de données nationale en ligne sur la violence liée au sexe pour regrouper les ensembles de données existants du gouvernement, de l'ONU et de la société civile et combler les lacunes dans les données sur la violence liée au sexe (domestique, communautaire et politique).</p>	<p>Indicateur 3.2.1 Base de données établie et fonctionnelle Cible : 1</p>	<p>Site web publié en ligne et alimenté par certains ensembles de données clés (d'ici le mois 12)</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>Résultat Zone 4 Traitement des obstacles structurels qui empêchent la participation des femmes à la consolidation de la paix</p>			
<p>Résultat 4.1 Le leadership (individuel et collectif) des femmes est renforcé.</p>	<p>Indicateur 4.1a : Des modèles féminins s'inscrivent dans le fichier des femmes leaders (coordonné par le Ministère de la Promotion de la Femme) Cible : 8 femmes</p>	<p>Communications avec le ministère</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>

	<p>Indicateur 4.1b : Nombre d'initiatives auxquelles les modèles féminins contribuent avec des organisations dirigées par des femmes Cible : 8</p>	Rapports trimestriels des organisations dirigées par des femmes	
<p>Sorties : 4.1.1 Identifier des modèles féminins au sein des partis politiques et de la société civile et offrir un mentorat sur la voix et le leadership des femmes pour la paix.</p>	<p>Indicateur 4.1.1 Nombre de modèles féminins identifiés et formés Objectif : 8</p>	Rapports de formation avant et après l'activité	Collecter lors des contrôles de routine
<p>4.1.2 Relier le quorum de modèles féminins à un réseau plus large d'organisations dirigées par des femmes afin de renforcer la solidarité, les réseaux et les capacités en faveur des initiatives de paix dirigées par des femmes.</p>	<p>Indicateur 4.1.2 Nombre de réunions des modèles féminins avec les réseaux WLO Cible : Mensuel</p>	Notes de réunion	Collecter lors des contrôles de routine
<p>Résultat 4.2 : Renforcement de la capacité des organisations féminines de consolidation de la paix à gérer la violence sexiste en période de conflit.</p>	<p>Indicateur 4.2 Sensibilisation accrue de la communauté à la prévention et à la réponse à la VBG et à ses relations avec l'égalité des sexes et les conflits. Objectif : 60% d'augmentation parmi la population cible (ventilée par sexe et par âge) - par rapport à la ligne de base Plus de femmes/filles recevant des soins psycho-sociaux et des conseils juridiques de meilleure qualité. Objectif : augmentation de 50% - par rapport à la base de référence</p>	<p>Enquête communautaire Plans d'orientation pour les victimes de VBG : collectés trimestriellement Cartes de score entreprises et analysées</p>	<p>Effectuer des visites sur le terrain et des enquêtes auprès des membres de la communauté pour mesurer la connaissance des campagnes. Développer et utiliser des cartes de score avec les femmes accédant aux services pour évaluer la qualité de CARE, sur la base de leur identification d'indicateurs.</p>

<p>Sorties :</p> <p>4.2.1 Cartographier les structures de protection des femmes et des enfants dans les localités cibles.</p>	<p>Indicateur 4.2.1 Nombre de rapports cartographiant les structures de protection des femmes et des enfants Objectif : 4 (1 par région)</p>	<p>Rapports de cartographie</p>	<p>Rapport à produire après la cartographie</p>
<p>4.2.2 Donner les moyens à deux réseaux d'organisations dirigées par des femmes de mener des campagnes de sensibilisation sur la violence liée au sexe et la protection des victimes de viol,</p>	<p>Indicateur 4.2.2 # membres de deux réseaux de femmes formés à la sensibilisation à la VBG au niveau communautaire # réunions communautaires de sensibilisation # Nombre de documents de campagne diffusés Cible : À déterminer</p>	<p>Rapports d'évaluation avant et après la formation Procès-verbaux des réunions et listes de participants ventilées par sexe Matériel de campagne produit</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>4.2.3 Revitaliser et/ou mettre en place des cliniques juridiques afin de sensibiliser les femmes/filles à leurs droits, d'offrir un lieu sûr pour dénoncer l'impunité dont jouissent les victimes de VBG et d'orienter les survivants vers la justice.</p>	<p>Indicateur 4.2.3 Nombre de cliniques juridiques utilisées et de clients servis mensuellement (par rapport à la base de référence) Objectif : à déterminer sur la base de l'enquête de base.</p>	<p>Nombre mensuel de clients des cliniques juridiques</p>	<p>Travaillez avec les cliniques juridiques pour développer des modèles de rapport listant les nombres de clients, en gardant l'anonymat des clients afin de ne pas nuire - collecte pendant le suivi de routine.</p>
<p>4.2.4 Soutenir la prise en charge psychosociale des filles et des femmes victimes de violences dans les conflits récents avec l'appui des centres d'écoute mis en place par le ministère de la promotion de la femme.</p>	<p>Indicateur 4.2.4 Nombre de centres d'écoute utilisés et de clients servis mensuellement (par rapport à la base de référence) Objectif : à déterminer sur la base de l'enquête de base.</p>	<p>Nombre de clients des cliniques d'écoute par mois</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>

<p>Résultat 4.3. L'automatisation économique collective des femmes et leur participation aux processus de paix locaux sont renforcées.</p>	<p>Indicateur 4. Augmentation du revenu du ménage contrôlé par les membres de la VSLA (par rapport au niveau de référence) Objectif : 20% d'augmentation</p> <p>Augmentation de la participation et de l'influence des groupes VSLA dans les décisions communautaires liées à la paix. Objectif : 50% de marqueurs de progrès atteints</p>	<p>Enquête auprès des membres des VSLA (avant et après l'activité)</p> <p>Rapports des VSLA sur les marqueurs de progrès</p>	<p>Conception et réalisation de l'enquête</p> <p>Soutenir les VSLA pour développer des marqueurs de progrès/des plans MEAL pour les plans d'action.</p>
<p>Sorties :</p> <p>4.3.1. Entreprendre une analyse rapide du genre en matière de pouvoir et de participation (RGA-P)</p>	<p>Indicateur 4.3.1 Rapports RGA-P Objectif : 4 (1 par région)</p>	<p>Rapports de la RGA</p>	<p>Collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>4.3.2. Utiliser le ciblage sensible aux conflits et la RGA-P pour identifier 22 VSLA établies pour participer à des initiatives d'automatisation économique et de leadership des femmes pour la paix.</p>	<p>Indicateur 4.3.2. Nombre de VSLA identifiés Cible : 22</p>	<p>Protocoles d'accord (ou notes sur les accords oraux pour les groupes analphabètes) avec les groupes VSLA.</p>	
<p>4.3.2. Soutenir les groupes VSLA pour qu'ils réfléchissent au RGA-P et qu'ils élaborent ensemble des plans d'action pour lever les obstacles qui limitent leur participation aux processus de paix communautaires (sur la base de marqueurs de progrès convenus).</p>	<p>Indicateur 4.3.2 Nombre de plans d'action communautaires pour la paix élaborés et de marqueurs de progrès fournis par les VSLA. Objectif : 22 plans d'action</p>		
	<p>Indicateur 4.3.3 Nombre de marqueurs de progrès délivrés par les VSLAs Objectif : 50% de marqueurs de progrès atteints</p>	<p>Registres de présence aux dialogues</p>	

<p>4.3.3. Soutenir les VSLA dans la mise en œuvre de leurs plans d'action pour la paix (avec des budgets pré-affectés)</p>	<p>Nombre de dialogues communautaires utilisant le modèle SAA de CARE Objectif : 44 (2 par VSLA)</p>	<p>communautaires recueillis par quartlery</p>	<p>Pendant la surveillance de routine</p>
<p>4.3.3. Soutenir l'engagement des hommes et des garçons ainsi que des principaux décideurs de la communauté afin de favoriser l'appropriation et le soutien des plans d'action pour la paix de la VSLA ;</p>	<p>Indicateur 4.3.4 Pourcentage de membres de VSLA recevant un soutien personnalisé en rapport avec les AGR. Objectif : 75%.</p>	<p>Collecte trimestrielle des dossiers des membres de la VSLA</p>	<p>A collecter lors des contrôles de routine</p>
<p>4.3.4. Fournir un soutien supplémentaire sur mesure (par exemple, formation à l'entrepreneuriat, financement d'activités d'AGR et mise en relation des VSLA avec des institutions de microfinance, (sur la base des besoins identifiés par les VSLA et d'une analyse de marché des opportunités économiques locales).</p>	<p>Indicateur 4.3.5 Rapports d'apprentissage nationaux élaborés et partagés avec les parties prenantes locales et nationales Cible : 1</p>	<p>Rapport d'apprentissage élaboré et partagé</p>	<p>Collecté lors de la surveillance de routine</p>
<p>4.3.5. Élaborer un rapport d'apprentissage national afin d'évaluer l'impact des 22 groupes VSLA, de tirer des leçons et de formuler des recommandations pour l'extension de l'initiative pilote " Women's VSLAs for Peace ".</p>			

For MPTFO Use

Totals			
	Organisation recipiendaire (budget en USD)	Recipient Agency 2	Recipient Agency 3
1. Staff and other personnel	\$ 370,028.69	\$ -	\$ -
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 31,202.17	\$ -	\$ -
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 78,248.73	\$ -	\$ -
4. Contractual services	\$ 28,502.17	\$ -	\$ -
5. Travel	\$ 100,676.26	\$ -	\$ -
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 915,634.00	\$ -	\$ -
7. General Operating and other Costs	\$ 204,679.95	\$ -	\$ -
Sub-total	\$ 1,728,971.97	\$ -	\$ -
7% Indirect Costs	\$ 121,028.04		
Total	\$ 1,850,000.00		

Performance-Based Tranche Breakdown				
	Organisation recipiendaire (budget en USD)	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Tranche %
First Tranche:	\$ 647,500.00	\$ -	\$ -	35%
Second Tranche:	\$ 647,500.00	\$ -	\$ -	35%
Third Tranche:	\$ 555,000.00			30%
TOTAL	\$ 1,850,000.00			